

COMMUNE DE DRACY LE FORT

ARRONDISSEMENT
DE CHALON SUR SAONE

CANTON DE GIVRY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE du 18 Novembre 2019

Nombre de
membres
afférents au Conseil
Municipal : 13

Présents : 7
Procurations : 4
Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abst : 0

Date de la
convocation
12.11.2019
Date de l'affichage
13.11.2019

Délibération
n° 47-2019

OBJET :
Signature
Marchés
Assurances
2019-2023

L'an 2019

Le 18 Novembre à 19 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de : Monsieur GROSJEAN Olivier – Maire

Etaient présents : Olivier GROSJEAN – Christian WAGENER – Carole NEYRAT – Martial BEUGNET – Dominique HOCQUET – PAUCHARD Georges – Mireille MENAND.

Excusés ayant donné procuration :

Marie-Claude PALMACE procuration à Mireille MENAND

Jean SURDEL procuration à Christian WAGENER

Nathalie SCHOUMACHER procuration à Carole NEYRAT

Jean-Bernard TUETÉY procuration à Olivier GROSJEAN

Excusé : Stéphane KIRCHE

Absente : Séverine GOMES

Secrétaire de séance : Mireille MENAND

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le précédent marché souscrit pour les contrats d'assurance est arrivé à échéance. Il convient par conséquent de procéder à une nouvelle consultation pour laquelle le Cabinet ARIMA Consultants a été mandatée pour assister la commune dans cette démarche.

L'avis d'appel à la concurrence fixait la date de remise des offres au 15 octobre 2019. La publicité a été faite sur la plateforme e-bourgogne le 12 septembre 2019 sous forme de cinq lots :

1. Assurance Dommages aux biens et risques annexes ;
2. Assurance Responsabilités et risques annexes ;
3. Assurance Véhicules à moteurs et risques annexes ;
4. Assurance Protection fonctionnelle des agents et des élus ;
5. Assurance Prestations statutaires.

Ouverture des offres : le 15 octobre 2019.

Les offres reçues sont les suivantes :

Lot 1 : 3 offres reçues : SMACL, GROUPAMA et PILLOT /VHV

Lot 2 : 2 offres reçues : SMACL et PILLOT / VHV

Lot 3 : 3 offres reçues : SMACL, GROUPAMA et PILLOT /GLISE

Lot 4 : 2 offres reçues : SMACL et PILLOT / MALJ

Lot 5 : 2 offres reçues : SMACL et SOFAXIS

Le Maire
Olivier
GROSJEAN



Le Cabinet ARIMA a procédé à l'analyse des offres. Celle-ci a été étudiée et présentée ce jour au Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Attribue** les marchés selon l'offre économiquement la plus avantageuse, selon les critères définis dans le cahier des charges, comme suit du **1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023** aux entreprises suivantes :
 - **Lot 1 : Assurance Dommages aux biens et risques annexes** – pour un montant de 2 384,66 € T.T.C. (formule de base) : **SMACL** ;
 - **Lot 2 : Assurance Responsabilités et risques annexes** – pour un montant de 1 376,75 € T.T.C. (formule de base + option 1 Protection Juridique) : **SMACL** ;
 - **Lot 3 : Assurance Véhicules à moteurs et risques annexes** pour un montant de 1 986,64 € T.T.C. (formule de base) : **SMACL** ;
 - **Lot 4 : Assurance Protection Fonctionnelle des agents et des élus** pour un montant de 88,29 € T.T.C. (formule de base) : **SMACL** ;
 - **Lot 5 : Assurance Prestations statutaires** pour un montant de 9 069 € T.T.C. (formule de base + avec option 1 « IRCANTEC ») : **SOFAXIS**.

- **Autorise** le Maire à confirmer la résiliation des contrats antérieurs ;

- **Autorise** le Maire à signer tous les marchés décrits ci-dessus et tous documents se rapportant à ces dossiers.

Accord à l'unanimité.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture

le 20/11/2019 et publié, affiché ou notifié :

.....
Le maire

